



ÉDITO

Le 8 novembre à l'occasion du Forum de l'énergie, nous médiatiserons la signature du nouveau traité de concession électrique pour le Maine-et-Loire : un moment solennel qui nous engage pour 30 ans ; l'occasion surtout de réaffirmer que nous croyons fortement en l'efficacité du système français de distribution d'électricité, que bon nombre de pays étrangers nous envie. L'édifice repose sur trois piliers : la Commission de régulation de l'énergie tout d'abord, la fameuse CRE qui veille scrupuleusement depuis la dérégulation du marché, en échange du maintien du monopole naturel dont bénéficie le réseau, à éviter toute forme de surinvestissement ; le gestionnaire de réseau Enedis ensuite, qui fort de sa situation de monopole, de sa taille nationale et de l'actionnariat majoritairement public de sa maison-mère, parvient à délivrer une électricité de très bon rapport qualité-prix en tout point de la nation ; les autorités organisatrices de la distribution publique d'électricité enfin, émanation des communes et propriétaires des réseaux, qui permettent à la fois de contrôler la bonne exécution des missions de service public local et d'orienter sensiblement une partie des investissements en fonction des spécificités du territoire. Cassez un seul de ces piliers dans ses fondamentaux et c'est tout l'édifice qui se fragilise. Il faut savoir dire quand les choses marchent globalement bien, ce qui n'enlève rien à notre faculté d'interpeller franchement notre concessionnaire Enedis lorsque nous avons un sujet de préoccupation à partager.

Jean-Luc Davy
président du Siéml

NOUVEAU CONTRAT DE CONCESSION ÉLECTRIQUE PLANIFIER LES INVESTISSEMENTS À L'HEURE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Après un an de négociations, le nouveau contrat de concession pour la distribution publique d'électricité a été approuvé par le comité syndical. Ce contrat fera date car il engage le Siéml et les concessionnaires Enedis et EDF pour 30 ans et parce qu'il donne une vision à long terme des évolutions du réseau dans le contexte de la transition énergétique. Innovant dans sa gouvernance des investissements, il tient également compte des enjeux énergétiques locaux.

Une nouvelle programmation des investissements...

L'instauration d'un schéma directeur des investissements et de programmes pluriannuels (PPI) successifs est un des apports significatifs du contrat. Revus tous les 4 ans à partir du diagnostic technique du réseau et des repères ciblés pour assurer un niveau de qualité d'alimentation et de fiabilisation des ouvrages, les PPI et leur déclinaison en programmes annuels et en « fiches actions » participeront à l'élaboration des politiques énergétiques locales. Concernant les redevances de concession — ce qu'Enedis reverse au Siéml pour son activité de contrôle et pour les investissements réalisés directement sur le réseau — elles ont été sensiblement revalorisées pour prendre en compte les investissements liés à la transition énergétique. Côté maîtrise d'ouvrage, les discussions sur sa répartition (cf. [Lettre S#52](#)) ont abouti à un statut qui permet de rester sur le modèle actuel tout en clarifiant les enjeux liés aux communes nouvelles et aux critères d'éligibilité du Facé.

...et une convention pour la transition énergétique

La convention « transition énergétique », adaptée au territoire, intègre les enjeux liés à la maîtrise de l'énergie, à l'augmentation de la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables, au développement des nouveaux usages (mobilité électrique, autoconsommation...). Ces enjeux nécessitent d'adapter le réseau public de distribution d'électricité et de partager une vision prospective. L'échange de données et les réseaux électriques intelligents sont à ce titre des questions centrales. Elles seront abordées lors du forum départemental de l'énergie, le 8 novembre, date de signature du nouveau contrat de concession !

POUR ALLER PLUS LOIN
4^e édition du Forum
départemental de l'énergie

Électricité 2.0, watt else ?

Quelle place pour l'électricité dans le nouveau monde énergétique ? Quel mix pour l'électricité renouvelable ? Comment massifier la production d'électricité renouvelable ? Comment adapter les réseaux de distribution en conséquence ? Comment développer un projet sur son territoire ? Des spécialistes, des praticiens et des élus réunis autour de 5 tables rondes pour partager les prospectives, les retours d'expérience et les bonnes pratiques en Anjou !

Une journée proposée aux collectivités et aux partenaires du Siéml pour imaginer ensemble, le réseau électrique de demain et ses nouveaux usages.

Nos initiatives locales comptent !

INSCRIPTION

Programme, intervenants et inscription (obligatoire) sur forumdepartementaldelenergie.fr

INFOS PRATIQUES

Vendredi 8 novembre
Terra Botanica à Angers
de 9h à 16h30



Le 2 octobre, grâce à la médiation du Siéml, l'association écouflantaise « Défense de l'environnement et du bien vivre » a visité le parc éolien de la Jacterie à Trémentines. L'association Atout Vent, qui a porté la création de ce parc et du parc de l'Hyrôme en construction à Chanzeaux, a présenté le projet et le concept d'investissement citoyen. Cette intervention s'inscrit dans le cadre du partenariat établi avec le syndicat pour favoriser la sensibilisation au développement des énergies renouvelables.

DU GAZ PROPANE AU GAZ NATUREL SUR DEUX COMMUNES DES MAUGES

À Saint-Pierre-Montlimart, c'est le concessionnaire Sorégies qui exploite pour le compte du Siéml les réseaux de distribution de gaz naturel. Trois lotissements restaient alimentés par du gaz propane au travers de conventions qui liaient la commune et la société Primagaz. Ces contrats étant arrivés à leur terme, Sorégies s'est rapproché de Primagaz pour réaliser le passage au gaz naturel de ces lotissements. Les frais d'adaptation ou de remplacement des équipements servant à alimenter les habitations seront pris en charge par Sorégies. La société a mandaté une entreprise pour intervenir en décembre chez les usagers de ces réseaux. Sur la commune déléguée du Pin-en-Mauges, le passage au gaz naturel du réseau concédé à Sorégies était prévu dans le cadre de la réalisation de la dorsale biogazière des Mauges. C'est chose faite puisque l'opération de bascule pour passer du gaz propane au gaz naturel s'est déroulée le 22 octobre dernier !

MARCHÉ DE GAZ 2020-2022 ALTERNA NOUVEL ATTRIBUTAIRE DU MARCHÉ

À la suite de l'appel d'offre lancé en juin 2019, Alterna est le nouvel attributaire du marché renouvelé afin de desservir les points de livraison des collectivités adhérentes au groupement de commande. Le nouveau fournisseur sollicitera très prochainement les communes et EPCI pour préparer les opérations de bascule, et notamment valider le périmètre des sites concernés et recueillir les informations de facturation pour la bonne mise en place de la dématérialisation via l'outil Chorus.

→ RÉUNIONS STATUTAIRES / ÉVÉNEMENTS

MAR. 5 NOV.	Réunion du Bureau > Siéml
MAR. 5 NOV.	Inauguration borne vélo > Champtoceaux
VEND. 8 NOV.	Forum départemental de l'énergie > Terra Botanica, Angers
19 - 21 NOV.	Salon des Maires > Paris

CONGRÈS DE LA FNCCR SYNDICATS D'ÉNERGIE, UNE MAILLE PERTINENTE

Le député Philippe Bolo est intervenu le 26 septembre lors du congrès de la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) au sein d'une table ronde consacrée à la solidarité et à l'interdépendance territoriale. Il a rappelé la pertinence des syndicats départementaux d'énergie et leur capacité à concilier une grande proximité décisionnelle et opérationnelle à la maille de la commune, en garantissant économie d'échelle, expertise et innovation. Ces propos font écho au Manifeste que vient d'éditer la FNCCR pour susciter un débat sur les modalités d'accompagnement et de mise en œuvre d'une transition énergétique durablement solidaire et le rôle à jouer des autorités organisatrices de la distribution d'énergie (AODE) et des territoires. **Manifeste à télécharger sur www.fnccr.asso.fr**

4^E SALON DU VÉHICULE ÉLECTRIQUE BILAN POSITIF POUR LE SALON ET L'OPÉRATION BTOB



Le Salon du véhicule électrique a fermé ses portes il y a déjà quelques semaines. L'heure est au bilan... Malgré une météo mitigée, près de 2000 visiteurs ont fait le déplacement. À noter que les stands consacrés aux reconditionnements des batteries électriques et à la recharge à domicile ont fait le plein ! Car au delà des échanges avec les concessionnaires et la découverte de nouveaux modèles, c'est bien l'usage au quotidien de la voiture électrique qui questionne les visiteurs. Côté journée BtoB, environ 100 professionnels se sont déplacés pour tester voitures et deux roues et réfléchir à la conversion de leur flotte à l'électrique. Cette première édition est donc prometteuse, l'intérêt est là. Le Siéml sera attentif aux axes d'amélioration soulevés par nos partenaires et par les 500 visiteurs qui ont accepté, au travers d'un questionnaire, de contribuer à la réussite de l'édition 2020. Le partenariat avec les concessionnaires se poursuit, il est prévu une présentation du réseau de recharge Smilémobi aux commerciaux de Peugeot Angers, pour une meilleure information des futurs électromobilistes !